



**Forces de transformation et d'inertie dans la divulgation de la performance
d'entreprise: analyse de rapports de développement durable**

Marie-Andrée Caron¹

ESG-UQAM

Département des sciences comptables

C.P. 8888, Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3P8

Marie-France Turcotte

ESG-UQAM

Département de stratégie des affaires

C.P. 8888, Succursale Centre-Ville

Montréal, Québec

H3C 3P8

(caron.marie-andree@uqam.ca)

Prière de ne pas citer sans la permission des auteurs.

¹ Auteur de correspondance.

Les auteurs remercient les assistants de recherche (Julie Cournoyer, Haykel Najlaoui, Sanny Akakpo Abobi, Philippe Cantin, Annelies Hodge, Philippe Landry, Raphael Munoz y Garro, Isabelle Patenaude, Mélanie Pitre et Christian Ringuet) qui ont rendu possible la collecte des résultats de cette étude, de même que le fond PAFARC de l'Université du Québec à Montréal pour leur contribution financière et les participants au congrès EGOS 2005 qui nous ont généreusement fait part de leurs commentaires sur une version antérieure de cette communication

Forces de transformation et d'inertie dans la divulgation de la performance d'entreprise: analyse de rapports de développement durable

Résumé

Un nombre grandissant d'entreprises publie un rapport appelé rapport de citoyenneté, contribuant ainsi à l'émergence d'un marché de l'information sur la performance sociale et environnementale de l'entreprise. Nous concevons ce rapport comme un artefact résultant d'un compromis entre les entrepreneurs sociaux (les promoteurs du concept de développement durable en général et des rapports de développement durable en particulier) et les entreprises (acteurs corporatifs). Nous analysons un échantillon constitué de 10 rapports de développement durable à l'aide d'une technique de codage à la fois déductive et inductive, de manière à faire ressortir les signes de transformation (l'adhésion à l'idéal de développement durable) et les signes d'inertie (l'expression de la logique d'affaires traditionnelle), à travers les discours et les images présentés dans ces rapports. Nos résultats indiquent la présence à la fois de signes de transformation et de signes d'inertie, ce qui est typique d'un phénomène innovateur. L'originalité de cette recherche tient à la méthodologie, constituée d'une approche mixte et de la composition de poèmes et à leur analyse sémiotique. La valeur de ce papier repose sur la conceptualisation du phénomène de divulgation volontaire comme un phénomène dynamique, enchevêtré dans une dynamique institutionnelle plus vaste construite autour d'un processus dual composé de forces d'inertie et de forces de transformation.

Mots clés: divulgation volontaire, développement durable, force de transformation, force d'inertie, théorie de l'acteur réseau (ANT).

Path dependence and path creation : framing an extra-financial information market

Abstract

The publication by more and more companies so called citizenship reports contribute to the emergence of a market for information on the social and environmental corporations' performance. This paper aims to analyze these reports as artifacts of a compromise between social entrepreneurs (the promoters of sustainability ideal in general and of the sustainability reporting in particular) and corporate actors. A sample of 10 Canadian reports were analyzed with a combination of deductive and inductive coding techniques. The discourse and images found in the reports were analyzed to identify whether they represent path creation (the adhesion to the sustainability ideal) or path dependence (the expression of traditional business interests and practices). The findings of the study indicate both path dependency and path creation are in tension, which is typical of an innovation phenomenon. The originality of the paper lies in its methodology – including the use of a mix method – and the composition and semiotic analysis of “poems”. Meanwhile, its value is seen through its examination of companies' voluntary disclosure of information on their social and environmental performance as being embedded in a larger (macro) institutional dynamic built around a dual process of path dependence and path creation.

Keywords – Voluntary disclosure, sustainability, path creation, path dependence, ANT theory.

1. Introduction

La dénonciation par les mouvements sociaux des impacts environnementaux et sociaux des activités des entreprises mène à leur désinstitutionnalisation et une brèche est ouverte pour l'internalisation des externalités, c'est-à-dire la réintégration des préoccupations sociales et de développement durable dans le calcul économique. Gabriel et Gabriel (2004) ont qualifié ce contexte de critique contestataire. Dans ce contexte, les nouveaux mouvements sociaux économiques (NMSÉ) se font de plus en plus présents et leur puissance est d'autant plus forte qu'ils investissent la sphère marchande de l'entreprise, anciennes et nouvelles parties prenantes collaborent pour accroître leurs stratégies d'intervention (Cashore, 2003; O'Rourke, 2004; den Hond et de Bakker, 2007). Ce qui oblige les entreprises à innover afin de gérer cette nouvelle forme d'interface (Frenkell et Scott, 2002; de Bellefeuille et Turcotte, 2005). Les NMSÉ proposent, comme mécanismes d'internalisation des externalités, des outils d'évaluation de la performance sociale et environnementale des entreprises, des certifications et la promotion de la reddition de compte en matière de développement durable.

Nous nous intéressons dans ce rapport de recherche à cette dernière forme de régulation et à sa trajectoire, c'est-à-dire à l'adoption par l'entreprise d'une pratique de reddition de compte qui a pour objectif ultime de lui faire internaliser les externalités dont elle est responsable. Les porteurs de cette innovation sont des entrepreneurs sociaux qui innovent en mettant en branle une nouvelle trajectoire de divulgation, qui dévie de la divulgation financière traditionnelle. Or ces entrepreneurs doivent passer par toute une

série de médiations (de négociations) pour que les entreprises adoptent leur produit (s'y attachent) et lui permettent d'exister.

Les concepts de calcul de Callon et Muniesa (2003) et de *mindful deviation* de Garud et Karnøe (2003) nous permettent d'ouvrir la « boîte noire » des rapports de DD (de l'information sur la performance de développement durable publiée sous la forme de rapports de DD) et d'étudier ces médiations dont ils conservent la trace. Callon et Muniesa (2003) ont bien mis en évidence que le résultat obtenu (sur le marché des pratiques de divulgation) est d'autant plus remarquable lorsque les situations de départ sont ambiguës, qu'elles impliquent un grand nombre d'agents aux conceptions et intérêts contradictoires et que la qualité et les caractéristiques des biens sont entourées de profondes incertitudes. Le marché constitue à ce titre un mécanisme efficace, puisqu'il rend possible des calculs compliqués qui produisent des solutions pratiques à des problèmes qu'aucune modélisation théorique ne permettrait de résoudre. Il s'agit donc d'étudier les traces du processus par lequel les entreprises adoptent ce nouveau mode de divulgation et participent à la constitution d'un nouveau marché de l'information sur la performance de développement durable (sociale), au risque de le faire dévier de sa trajectoire initiale (autrement dit celle pensée par les entrepreneurs sociaux).

Notre objectif est donc d'analyser un artéfact du marché de l'information sur le développement durable en train de se constituer, soit le rapport de développement durable publié par l'entreprise, afin d'étudier les mécanismes par lesquels l'entrepreneur social et l'acteur corporatif en arrivent à un compromis, et de voir en quoi ces mécanismes

« micro » sont enchevêtrés dans une dynamique institutionnelle plus large (macro) construite autour d'une tension entre des forces d'inertie (*path dependence*) et des forces de transformation (*path creation*).

Le texte se divise de la manière suivante. Dans un premier temps, nous exposerons le cadre conceptuel qui a servi de toile de fond à l'analyse des informations divulguées dans les rapports de développement durable. Partant de là, nous verrons ensuite de quelle manière le cadre normatif proposé par la *Global Reporting Initiative*, une organisation multipartite de promotion du développement durable, constitue un équipement conçu pour allier l'entreprise au développement durable. Et enfin, après avoir pris connaissance des résultats de cette enquête, nous verrons ce qu'il est possible de conclure sur le potentiel régulateur de cette nouvelle forme de divulgation.

2. Fondements théoriques d'une rencontre calculée

Pour les entrepreneurs sociaux, il ne s'agit pas simplement de mettre en présence un objet (le rapport de développement durable) et un sujet (l'utilisateur de l'information extra-financière en matière de développement durable), mais plutôt d'assurer la constitution d'un processus d'attachement (Callon et Muniesa, 2003), c'est-à-dire de faire sortir l'information extra-financière du monde l'entreprise, pour la faire entrer dans celui de l'utilisateur de cette information et ainsi la rendre calculable. Or, la calculabilité de cette innovation sociale repose sur une double contrainte, celle de son objectivation, l'information extra-financière doit avoir ses propriétés propres indépendamment de

l'entreprise qui la produit, et de sa singularisation, elle doit être attachée au monde de l'acheteur.

2.1 Propriétés objectives et subjectives de la divulgation volontaire dans la littérature comptable et de développement durable

La littérature sur la divulgation volontaire se scinde en deux principaux courants, soit un courant orthodoxe et un courant critique. Les chercheurs du premier courant étudient les propriétés objectives de la divulgation, alors que ceux du deuxième courant s'intéressent à ses propriétés subjectives. Les études qui portent sur les dimensions objectives de la divulgation volontaire s'intéressent principalement aux médiums de la divulgation, that is to accounting narratives (Smith & Taffler, 2000; Clatworthy and Jones, 1997) to graphics (Beattie & Jones, 2002; Mather et al., 2005), to cartoon graphics (Smith & Taffler, 1996), to color (So & Smith, 2002; Courtis, 2004), to photography (Anderson & Imperia, 1992) and to disclosure on the Internet (Xiao et al., 2004; Cormier et Magnan, 2004; Bonson and Escobar, 2002). Des chercheurs de ce groupe s'attachent à développer un indice de divulgation à partir de la quantification de l'information divulguée à propos de catégories pré-déterminées, dans le but d'étudier l'impact de cette forme de divulgation sur la performance boursière de l'entreprise (Cormier et al., 2005; Beattie, McInnes & Fearnley, 2004; Botosan and Plumlee, 2002). L'identification des déterminants de la divulgation volontaire occupe également une part importante de ce courant, intéressé aux propriétés objectives de la divulgation volontaire. La visibilité de l'entreprise et la pression des médias, qui est son corollaire, (Leventis et Weetman, 2004; Brown & Deegan, 1998; Neu et al. 1998) figurent parmi les déterminants les plus significatifs.

Les fondements théoriques de ce courant prennent leur source dans la théorie de l'agence (Jensen & Meckling, 1976), la théories politique et économique de la comptabilité (Tinker, 1980; Cooper et Sherer, 1984), la théorie des signaux (Ross, 1979) et la théorie de la légitimation (Puxty, 1986; Richardson, 1987; Patten, 1992). Ces théories postulent que la divulgation volontaire réalisée par l'entreprise vise à obtenir l'assentiment de la société civile, nécessaire à la poursuite de ses activités. Ces recherches supposent donc que l'utilité de l'information produite par l'entreprise est calculable par l'utilisateur, c'est-à-dire que cette information est dotée de propriétés objectives auxquelles l'utilisateur est en mesure d'accorder une valeur.

À l'opposé de ce courant, l'approche critique s'intéresse aux propriétés subjectives de la divulgation (Laine, 2005; O'Dwyer, 2003; Springett, 2003), c'est-à-dire au sens que donne l'entreprise au développement durable. Ces chercheurs soutiennent principalement que l'entreprise dénaturent le sens que lui a donné notamment la commission Brundtland. Les chercheurs de ce courant dénoncent le rapport hégémonique que l'entreprise entretient avec la société. Ils voient dans la production d'un rapport de développement durable une manœuvre de l'entreprise qui consiste à s'approprier le sens du concept de développement durable et à construire les besoins des parties prenantes, plutôt que de rendre compte de manière neutre de sa performance en matière de développement durable. Cette manœuvre serait possible par l'existence d'une espace de divulgation non réglementé (Laine, 2005), comparativement à celui de l'information financière régi par les normes comptables (by the accounting standards). L'information produite serait en quelque sorte non libéré de l'espace qui la produit, empreinte des

propriétés subjectives attribuées par chacune des entreprises, en fonction de leurs propres valeurs qui sont plus proches de la logique des affaires que de celles des parties prenantes à qui elle s'adresse. Dans ces conditions, l'information produite ne peut circuler librement et le marché de l'information extra-financière serait une utopie.

Or, nous verrons dans cet article que la constitution du marché de l'information extra-financière met en scène à la fois les propriétés objectives de l'innovation (celles étudiées par les chercheurs du courant orthodoxe) et ses propriétés subjectives (celles étudiées par les chercheurs du courant critique). Nous proposons donc de réconcilier les points de vue théoriques opposés présents dans la littérature sur la divulgation volontaire et de présenter une analyse empirique plus réaliste sur un calcul non pur, mais possible. Par ce calcul, l'information extra-financière en matière de développement durable (rapport de DD) devient une entité qui circule librement et auquel des investisseurs éthiques sont capables d'accorder une valeur, mais qui porte les traces de l'attachement de l'entreprise, c'est-à-dire des traces d'un réseau de dispositifs de calculs à composantes humaines et non humaines. Pour rendre possible ce calcul, l'entreprise anticipe et se fait une représentation de l'attachement de l'utilisateur de l'information produite, pour définir ses propriétés et établir sa stratégie de divulgation.

Objectiver une innovation sociale consiste donc à la faire sortir de l'espace de calcul qui lui a donné naissance, afin de permettre sa libre circulation sur le marché de l'information extra-financière. Cette objectivation suppose un investissement important. Or, cet investissement a pour effet d'encadrer (*frame*) la divulgation volontaire et il est le

fruit d'une négociation entre l'entreprise (le vendeur), qui cherche à préserver ses structures de sens (*path dependence*) mais sur la base desquelles elle en acquiert de nouvelles (*path creation*), et les parties prenantes (l'acheteur). Ce phénomène, amorcé par des entrepreneurs sociaux, vise la création d'une *mindful deviation* en faveur du développement durable. Bref, pour circuler librement sur le marché de l'information extra-financière, y acquérir une valeur pour l'utilisateur, cette information doit passer par les structures de sens de l'entreprise, puisqu'elle en est extraite. En revanche, pour participer activement à la conception du produit (l'information divulguée) de manière à ce qu'il satisfasse ses attentes, l'utilisateur de cette information doit se prémunir d'un appareillage de calcul tout aussi puissant.

2.2 Un calcul non pur mais possible

L'artefact échangé sur le marché de l'information extra-financière est donc le produit d'un phénomène de calcul qui n'est pas pur. Il s'agit en effet d'éviter deux erreurs symétriques présentes dans la littérature comptable sur la divulgation volontaire. La première erreur est propre au courant orthodoxe qui conçoit l'information produite comme une donnée objective, dont les caractéristiques seraient constitutives de son essence propre, indépendante du monde dans lequel elle circule, c'est-à-dire du réseau composé d'humains et de non humains qui la produit. Dans ce cas, l'information extra-financière en matière de développement durable possède ses caractéristiques propres et il est possible pour l'entreprise de rendre compte de manière objective de sa performance en matière de développement durable en termes économiques, sociaux et environnementaux.

La seconde erreur consiste à voir l'information produite comme la résultante de l'interprétation «managériale» que fait l'entreprise du développement durable. L'information extra-financière en matière de développement durable n'aurait pas de réalité propre et elle serait complètement assimilée aux structures de sens traditionnelles de l'entreprise qui divulgue ce type d'information. Cette assimilation par l'entreprise se traduit par une multitude d'interprétations du développement durable que les chercheurs situent sur un continuum entre une interprétation faible (*weak*) et une interprétation forte (*strong*) du développement durable. Dans ce cas, «toute possibilité d'objectivation est niée et la multiplicité des points de vue est mise de l'avant» (Callon et Muniesa, 2003; 202), et la subjectivation ne se ferait pas dans les termes de l'acheteur, qui ne dispose pas encore de dispositif de calcul suffisamment puissant pour imposer son point de vue, mais dans ceux du vendeur.

2.3 Une négociation entre agences calculatrices

L'entreprise qui produit l'information extra-financière en matière de développement durable et l'utilisateur qui la soupèse pour lui donner une valeur sont des agences calculatrice, constituées d'humain et de non humains, qui s'affrontent sur le marché de l'information extra-financière. Ces agences sont dotées de dispositifs de calcul qui ne sont pas forcément de force égale. L'entreprise dispose, pour produire cette information, d'une longue tradition qui lui a permis de faire l'apprentissage de la communication, de développer un appareillage de divulgation sophistiqué par lequel l'entreprise déploie la photographie, la couleur, les schémas, les narratives, mais aussi les chiffres et les graphiques, sans oublier l'appui incontournable d'institutions comme les normes

comptables dont les recommandations en matière de rapport de gestion constitue une source incontournable. Ce réseau constitué d'humain et de non-humain a permis à l'entreprise de se doter d'un appareillage puissant pour encadrer (*framing*) l'information extra-financière et la rendre crédible. Cet appareillage n'a pas d'équivalent du côté de l'utilisateur de l'information produite en matière de développement durable. En effet, malgré les efforts consentis par certains entrepreneurs sociaux, comme la *Global Reporting Initiative*, pour attacher l'artefact produit au monde de l'utilisateur, ces entrepreneurs tissent des liens importants avec le monde des affaires. Ainsi, bien qu'ils catalysent le développement de l'innovation, ces efforts se font souvent au détriment de la dotation des utilisateurs en capacités de calcul équivalentes, c'est-à-dire aptes à constituer un contre-pouvoir dans la négociation de l'échange.

Or, pour Callon et Muniesa (2003), une agence initialement en position inférieure peut acquérir graduellement des outils lui permettant de changer l'équilibre des forces et devenir plus active en termes de qualification et de singularisation. Ce qui donne à la calculabilité une dimension politique et met en évidence la nécessité d'instaurer des discussions ouvertes, voire des débats publics sur la manière d'organiser les calculs (ou la manière d'exclure certaines modalités de calcul).

Ainsi, force est de constater que le passage de l'information extra-financière d'une agence calculatrice à une autre est progressif et une innovation sociale n'est jamais totalement affranchie de l'agence calculatrice qui lui a donné naissance, elle porte la marque de l'attachement de l'entreprise et de ses dispositifs de calcul. D'autant plus, qu'à

défaut de dispositifs de calcul suffisamment puissants du côté de l'utilisateur de l'information en matière de développement durable, la subjectivation se fait encore largement en référence au monde de l'entreprise, ce qui nuit à son objectivation et à son utilité pour l'acheteur (investisseur éthique).

Pour étudier ce transfert progressif et mieux comprendre le processus par lequel cette innovation en matière de divulgation a pris naissance et se développe, nous intégrons à notre cadre d'analyse les concepts de *path dependence* et de *path creation* de Garud et Karnøe (2001). Introduire ici le *path creation*, de concert avec le *path dependence*, nous permet de rappeler la fragilité du marché de l'information extra-financière, autrement dit de ces situations refroidies au sein desquelles les parties s'entendent, mais qui sont fortement dépendantes des investissements en matière d'équipement de calcul qui permettent d'encadrer (*framing*) l'innovation, de lui donner un sens sur lequel les partenaires de l'échange s'entendent. Après avoir présenté les forces de *path dependence* et de *path creation*, nous en prendrons la mesure à travers l'information divulguée dans les rapports de développement durable d'entreprises canadiennes.

2.4 Forces de transformation et d'inertie: l'enchevêtrement de l'entrepreneur social

Pourquoi les entreprises adoptent-elles la divulgation volontaire en matière de développement durable? De quelle manière sont articulées par l'entrepreneur social les propriétés objectives et les propriétés subjectives de l'innovation? Le *path dependency* et le *path creation* nous amènent à proposer deux interprétations (*two stories*) du phénomène de divulgation volontaire. Le *path dependence* occulte les acteurs en présence

et met en lumière la présence des institutions du monde des affaires, alors que le *path creation* se concentre sur la conduite stratégique de l'entreprise enchâssée dans le dispositif de calcul de la divulgation volontaire constitué d'humains et de non-humains. En ce sens, elle est plus complète que la précédente, mais elle soulève, du même coup, la fragilité du marché de l'information extra-financière en train de se constituer. En effet, une analyse de type *path creation* permet de prendre la mesure de l'important travail requis pour objectiver l'information extra-financière en matière de développement durable, c'est-à-dire pour la faire sortir des structures de sens de l'entreprise qui la produit et la rapprocher de celles de l'utilisateur de cette information.

Une analyse de type *path dependence* nous permet de rendre compte du poids du passé de l'entreprise et de la sous-optimalité de l'innovation, c'est-à-dire de son attachement au monde de l'entreprise, mais elle ne nous permet pas de voir pourquoi les acteurs concernés par cette innovation procèdent de cette façon, c'est-à-dire ce qu'une telle conduite a de stratégique et ses capacités de produire un changement organisationnel (Stack et Gartland, 2003). Håkansson et Waluszewski (2002) ont en effet bien montré que les forces d'inertie (*path dependence*) pouvaient aussi rendre possible l'innovation. Elle doit donc être complétée par une analyse de type *path creation*, qui fait intervenir le concept de *mindful deviation* et qui nous permet d'accorder une place centrale à l'acteur corporatif.

Ce concept permet de rendre compte du fait que l'innovation sociale ne vise pas l'optimalité, mais qu'elle est le fruit d'un compromis entre l'entrepreneur social et

l'acheteur. Pour que ce compromis soit possible, l'entrepreneur social doit opérer une *mindful deviation*, définie de la façon suivante par Garud et Karnøe (2001):

By mindful, we mean that entrepreneurs are conscious of their embeddedness and are able to depart from and indeed employ embedding structures in meaningful ways. (Garud et Karnøe, 2001; p. 24)

Ce qui signifie que l'entrepreneur social inscrit l'innovation dans ses structures de sens existantes, et assure ainsi son attachement, structures qu'il doit donc bien connaître (maîtriser) afin de pouvoir en dévier et générer une force de transformation (*path creation*). L'entrepreneur social profite ainsi du potentiel d'enrôlement de ses structures sans toutefois se laisser totalement emprisonner par elles:

As entrepreneurs endogenize time, relevance structures and objects, they generate power to manipulate and mobilize these elements strategically. (Garud et Karnøe, 2001; p. 9)

That is, entrepreneurs are always attempting to embed out of structures that they are embedded in while re-using some of the rules and resources. (Garud et Karnøe, 2001; p. 27)

Dans les termes de Callon et Muniesa (2003), le travail essentiel de l'innovateur est d'étudier ses attachements, pour être en mesure de s'en procurer de nouveaux: « Des attachements de plus en plus lourds dans l'exploration des attachements et dans leur reconfiguration sont nécessaires » (Callon & Muniesa, 2003; p. 203). Ainsi, pour convaincre l'acteur corporatif d'adopter l'innovation sociale, l'entrepreneur s'approprie les structures existantes et les mobilise comme objets intermédiaires dont la légitimité en fait des objets capables d'enrôler. L'artefact échangé sur le marché de l'information extra-financière portera la marque de ces structures, qui relèvent du volet institutionnel.

Il s'agit pour l'entrepreneur social de trouver un équilibre entre ce qui d'une part rassure l'entreprise à travers ses liens avec les institutions (structures de sens) existantes et qui l'entraîne à l'inertie (*path dependence*) en même temps qu'elle favorise son adhésion et, d'autre part, ce qui l'amène à rompre avec les structures existantes, à opérer un changement de paradigme en faveur du développement durable et à générer ainsi une force de transformation (*path creation*). Or, à travers le processus de *mindful creation*, une dérive (*spinning out of control*) est toujours possible, surtout lorsque l'innovation sociale proposée est complexe, c'est-à-dire que sa situation de départ est ambiguë, qu'elle implique un grand nombre d'agents aux conceptions et aux intérêts contradictoires et que les équipements de calculs de l'agent utilisateur sont faibles.

Or, jouer le jeu de la divulgation volontaire en matière de DD, c'est-à-dire produire un nouvel artefact en vue de son échange sur le marché de l'information extra-financière, permet à l'entreprise de préserver la valeur de ses autres formes de divulgation, bien ancrée dans des structures de sens traditionnelles, menacées de désuétude par les nouveaux besoins en information des parties prenantes. Autrement dit, le *path creation*, c'est-à-dire la capacité pour l'entrepreneur d'opérer un changement, renforce les pratiques de divulgation institutionnalisées qui font pourtant appel à des dispositifs de calcul sous-optimaux en ce qui concerne la divulgation en matière de développement durable. C'est comme si ces nouvelles pratiques de divulgation «plus responsables», c'est-à-dire plus près des besoins de nouveaux utilisateurs, venaient renforcer la légitimité de l'entreprise à opérer dans ses structures traditionnelles, pourtant sous optimales en ce qui concerne cette nouvelle réalité.

En situation de sous-optimalité, l'information produite est objectivée dans les termes de l'entreprise (le vendeur). Ainsi attachée au monde de l'entreprise, elle est non objectivée, c'est-à-dire non subjectivée dans les termes de l'utilisateur (l'acheteur), ce qui nuit à sa libre circulation sur le marché de l'information. Une analyse de type *path creation* nous permet de prendre la mesure de la subjectivation de l'information en matière de développement durable dans les termes de l'utilisateur de cette information et, du même coup, de son objectivation sur le marché de l'information, alors qu'une analyse de type *path dependency* rappelle le poids de l'investissement qui encadre (*frame*) et rend possible la divulgation volontaire, mais il est aussi porteur des difficultés qui entravent une telle objectivation et qui devront être surmontées pour contenir les débordements (*overflow*) du marché de l'information et le refroidir à nouveau.

3. Traces de forces d'inertie (*path dependence*) et de forces de transformation (*path creation*) dans les rapports de développement durable

Le rapport de développement durable est une composante parmi plusieurs autres de la stratégie de divulgation de l'entreprise. Les informations sur la performance de développement durable de l'entreprise peuvent être divulguées à travers d'autres rapports publiés, notamment à travers le rapport annuel (qui comprend les états financiers), mais aussi de manière virtuelle, sur le site Internet de l'entreprise. Pour cette étude, nous avons opté pour le rapport de développement durable proprement dit (en considérant la variété des appellations que lui donne l'entreprise) pour constituer notre corpus empirique parce que ce type de rapport constitue la forme la plus complète, apparente et facilement identifiable par les parties prenantes (lecteurs de rapports de performance) intéressées au

développement durable, mais surtout parce qu'il nous permet de saisir dans sa globalité la représentation que se fait l'entreprise du développement durable.

Nous avons cherché à voir, dans ces rapports, les signes d'un attachement entre l'entrepreneur social et l'acteur corporatif (le lien # 3 du schéma 1) et à mettre au jour les dimensions institutionnelles que ce lien met en scène à travers une tension entre des forces d'inertie (*path dependence*) (le vecteur # 1 du schéma 1) et des forces de transformation (*path creation*) (le vecteur # 2 du schéma 1).

{Insérer le schéma 1 ici}

Comme on peut le voir au tableau 1, notre corpus est constitué de 10 rapports de développement durable publiés en 2003 (un seul en 2002) par des entreprises canadiennes. Ces entreprises ont été sélectionnées parmi la liste d'une centaine de rapports dits de «développement durable» produits par les entreprises canadiennes identifiées par la banque de données Stratos. Stratos a répertorié 100 rapports sur une possibilité de 2.2 millions d'entreprises canadiennes ou de 5 000 entreprises cotées en bourse au Canada. Comme on peut le voir au tableau 1, les entreprises ont donné à ce rapport une variété d'appellations. Les entreprises sélectionnées proviennent de trois secteurs d'activités, soit les finances, les ressources naturelles et les services publics. On peut toutefois regrouper ces entreprises en deux catégories: celles des industries à fort impact environnemental et celle des services ayant peu d'impacts directs sur l'environnement. Cinq des entreprises de ce corpus correspondent à la première catégorie

et cinq à la seconde. Ainsi des représentations différentes du DD sont susceptibles de ressortir.

{Insérer le tableau 1 ici}

Nous avons recherché dans ces rapports de traces de forces d'inertie (*path dependence*) (c'est-à-dire la manifestation des institutions d'affaires traditionnelles) et de forces de transformation (*path creation*) (c'est-à-dire l'expression d'un changement de paradigme en faveur de développement durable et de sa mesure). Pour analyser cet artefact nous avons procédé à une analyse du discours et des images de ses différentes composantes en combinant des techniques de codages inductives et déductives (Miles & Huberman, 1991).

Qu'avons-nous analysé à l'aide d'une approche déductive, c'est-à-dire en utilisant des catégories pré-déterminées? Premièrement, nous avons dénombré et classé les photos en fonction de ce qu'elles représentent. Deuxièmement, nous avons relevé les occurrences qui concernent les parties prenantes. Troisièmement, nous avons dénombré les occurrences qui témoignent de la logique intégrative entre les dimensions du développement durable et celles qui s'inscrivent au contraire dans une logique distributive (Hoffman, 1999). Et enfin, nous avons classé les mesures du développement durable divulguées dans ces rapports à l'aide des catégories proposées par la *Global Reporting Initiative* (GRI).

Sur quelle portion de ces rapports avons-nous appliqué une analyse inductive? Nous avons d'abord recueillis les définitions formelles du développement durable énoncées dans ces rapports. Deuxièmement, nous nous sommes intéressées aux représentations du développement durable. Et enfin, nous avons extrait les éléments présentés en caractères gras, que nous avons ensuite liés afin de constituer des poèmes dont le sens a été analysé par la suite.

La combinaison de ces techniques d'analyse utilisées sur différents extraits du discours permet la triangulation des résultats et en augmente la validité. Vous trouverez au tableau 2 la liste des types de données recueillies à l'aide de ces deux techniques. Cela permet en outre d'élargir la perspective analytique. À partir de ces résultats, nous avons pu mettre en évidence les aspects du développement durable qui sont prédominants, de même que les cassures, contradictions, confusions et absences du discours sur le développement durable. Cela permet aussi d'identifier ce qui est mesuré et ce qui ne l'est pas. Nous avons pu ainsi en tirer des conclusions sur la tension qui oppose des forces d'inertie (*path dependence*) et des forces de transformation (*path creation*) et sur les éléments de sous-optimalité qui en découlent.

{Insérer le tableau 2 ici}

Dans la section suivante, nous présentons les résultats de notre analyse des rapports de développement durable. Nous allons d'abord discuter des mesures et de l'utilisation du cadre de référence du *triple bottom line*.

3.1 Le *triple bottom line*

L'analyse du *triple bottom line*, c'est-à-dire des indicateurs choisis par les entreprises pour rendre compte de leur performance en matière de développement durable, nous a permis d'observer la singularisation des propriétés objectives du développement durable telles que définies par le cadre de référence de la GRI et, partant de là, d'analyser les forces d'inertie (*path dependence*) en relation avec les structures de sens institutionnelles existantes, en parallèle avec les forces de transformation (*path creation*) d'une innovation en train de se faire.

Le cadre de référence de la GRI se veut à la fois un guide pour la reddition de compte (*triple bottom line*) et un outil de gouvernance, c'est-à-dire d'engagement et de dialogue avec les parties prenantes (nous verrons dans la section suivante le dialogue avec les parties prenantes réalisé dans ce rapport). La GRI génère un dispositif de calcul qui contribue à la définition des propriétés du rapport de DD sur lesquelles l'entreprise peut se baser pour établir la nature de l'information qui sera échangée sur le marché de l'information sur la performance de développement durable.

Or ces dispositifs de calcul font l'objet d'une opération d'extraction, de traduction et de (re)formatage de la part de l'acteur corporatif. Ainsi, parmi les entreprises de notre corpus, certaines mettent l'accent sur le *triple bottom line* et d'autres y voient un mode de divulgation beaucoup plus holistique de dialogue avec les parties prenantes. Le nombre de pages d'un rapport de DD peut varier considérablement, entre 12 et 78. Varie aussi la proportion consentie aux indicateurs de mesure, par rapport à celle allouée aux

photos, aux figures et au texte. Mais au-delà de cette variabilité, des interprétations similaires des indicateurs de mesure du développement durable prennent forme, inspirées des structures de sens propres au monde des affaires. Ces interprétations ne sont pas forcément conformes aux objectifs initiaux des entrepreneurs sociaux qui sont porteurs de cette innovation.

La moitié des entreprises de notre corpus font référence de manière explicite à la GRI, et parmi celles qui n'y font pas référence, trois d'entre elles divulguent de l'information relativement à des indicateurs de performance qui s'apparentent à ceux de la GRI. De plus, les indicateurs du cadre de référence de la GRI sont largement couverts par les rapports de notre échantillon, ce qui dénote la présence de forces de transformation (*path creation*). En effet, douze indicateurs économiques, parmi les treize, sont mesurés; vingt sept indicateurs environnementaux sont mesurés sur les trente cinq indicateurs recommandés; et trente six indicateurs sociaux sont mesurés sur une possibilité de cinquante. Ce qui témoigne d'une bonne couverture de l'ensemble des critères.

Or un bon nombre de ces critères ne sont divulgués que par une seule entreprise de notre corpus. Ce qui témoigne de la présence de forces d'inertie (*path dependence*) qui fait en sorte que chaque entreprise adapte le cadre de référence de la GRI en fonction de ses propres structures de sens. Ce processus a pour effet d'entraîner peu de correspondance entre les indicateurs mesurés par les entreprises, sauf pour ceux qui relèvent de structures de sens communes dans le monde des affaires. C'est le cas notamment de la divulgation des indicateurs EC10 (dons/philanthropie), EC8 (taxes) et

EC1 (ventes), qui constitue l'indice d'une force d'inertie (*path dependence*), celle provenant du poids des institutions financières.

Une divulgation qui met l'accent sur les « moyens » mis en place pour atteindre la performance à mesurer, plutôt que sur les « résultats » de pratiques de développement durable, et qui n'atteint pas le niveau de précision requis par le cadre de divulgation de la GRI témoigne aussi de la présence de forces d'inertie (*path dependence*). C'est le cas notamment du LA2 qui exige de l'information à propos de la réduction du nombre d'emplois par région, pays, niveau hiérarchique, type d'emploi, type de contrat, en comparaison avec les autres employeurs de la région. Hydro Québec ne divulgue à l'égard de cet indice qu'une mesure globale du nombre d'emplois créés par million d'investissement. De plus, à chaque fois qu'il est question de détailler les politiques et procédures, les rapports de DD ne font état que d'information très générale du type : « le nombre d'accidents est en baisse grâce à des mesures de santé et sécurité (LA5) » ou « l'entreprise prône des valeurs dénonçant toute discrimination (HR4) ». En réponse à une demande d'information sur les impacts environnementaux significatifs des mouvements de marchandises ou de personnes liés aux opérations (EN34), les rapports de DD soulignent la sensibilisation des employés à la réduction des gaz à effet de serre et, en ce qui a trait à la « performance environnementale des fournisseurs à l'égard des critères prescrits dans les programmes et procédures des structures de gouvernance et les systèmes de gestion (EN33) », ou informent le lecteur sur l'insertion de clauses environnementales dans ses contrats avec ses fournisseurs. Les rapports de notre corpus mettent donc l'accent sur les moyens, notamment les collaborations, le processus de

sensibilisation au milieu naturel, l'insertion de clauses environnementales dans les contrats avec les partenaires d'affaires et la sensibilisation des employés.

Le caractère stratégique des informations et la confidentialité qui les entourent, deux composantes importantes de la structure de sens des entreprises, contribuent à expliquer la superficialité de l'information divulguée à propos de ces indicateurs. C'est le cas notamment pour l'indicateur EC11 (un indicateur supplémentaire) à propos duquel est requise la divulgation d'une liste des fournisseurs chez qui les achats représentent 10% et plus, qui est le seul indicateur du volet économique non mesuré au sein de notre corpus.

Ainsi, l'étendue des indicateurs du *triple bottom* mesurés dans les rapports de notre corpus témoigne de la présence de forces de transformation (*path creation*) alors qu'on retrouve des traces de forces d'inertie (*path dependence*) dans le manque de profondeur de la divulgation réalisée à propos de chacun de ces indicateurs. Nous avons vu plus haut la tentative des entrepreneurs sociaux de s'appropriier à l'avance les structures de sens de l'entreprise pour favoriser son adhésion à l'innovation. C'est le cas notamment lorsqu'ils mobilisent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour établir les onze principes qui serviront de fondement aux indicateurs de performance. Mais dans leur désir de rendre leur innovation attrayante à l'acteur corporatif, les entrepreneurs sociaux courent le risque de lui faire subir une dérive, c'est-à-dire que les rapports de DD demeurent superficiels et sans véritable pouvoir informatif pour les parties prenantes.

3.2 Les représentations discursives et picturales du développement durable

La GRI décrit à la fois les objectifs du développement durable et son processus de gouvernance. Comme nous l'avons dit précédemment, les objectifs de performance en matière de développement durable portent sur l'intégration de ses trois dimensions, soit environnementale, sociale et économique, et impliquent à la fois le temps présent et les générations futures. Le processus idéal de gouvernance dont la GRI fait la promotion vise l'implication des communautés et des parties prenantes dans un dialogue avec l'entreprise et il s'inscrit dans un processus d'amélioration continue. Quelles parties prenantes sont représentées dans les rapports de développement durable et de quel type de relation ces rapports témoignent-ils? De quelle manière est exprimée l'intégration des trois dimensions du développement durable? Voici les questions auxquelles nous répondrons dans la section suivante.

3.2.1 Les parties prenantes

L'emphase mise dans les rapports de notre corpus sur les parties prenantes traditionnelles du monde des affaires témoigne de la présence de forces d'inertie (*path dependence*). Ils sont l'expression d'une relation dominée par la logique marchande et empreinte d'une connotation hiérarchique. À l'inverse, des forces de transformation (*path creation*) transparaissent de l'inclusion parmi les parties prenantes de membres de la communauté, de groupes de pression, de représentants des travailleurs et de champions environnementaux, mais aussi de représentants de la nature elle-même. Le dialogue et le partenariat caractérisent la relation que l'entreprise entretient avec ces parties prenantes. Comme le montre nos résultats, les représentations véhiculées dans les rapports de notre

corpus à propos des parties prenantes témoignent de la présence de forces de transformation (*path creation*).

Nous avons également analysé le nombre d'occurrences pour chacune des parties prenantes dans les rapports de DD de notre corpus. Les références aux employés sont les plus fréquentes, constituant à elles seules plus de 34% des occurrences de parties prenantes de notre échantillon. Ils sont aussi largement représentés par des photos (les photos d'employés représentent plus de 9% des représentations picturales de notre échantillon). Une représentation similaire des employés a également été observée dans une étude comparative de rapports financiers produits par des entreprises Allemandes et Suédoises (Ohlsson, Tengblad, de Bakker, den Hond, Turcotte, 2005). Les employés sont représentés comme la principale source de performance de l'entreprise, ils sont gratifiés pour leur engagement et ils sont vus comme des délégués de premier plan de l'entreprise auprès des clients.

" Une richesse précieuse – nos employés " (National Bank of Canada, p. 8)

" Pour établir le succès à long terme de notre organisation, nous devons traiter nos employés comme nous aimerions qu'ils traitent nos clients." (TD Bank Financial Group, p. 35)

Si les employés sont placés à l'avant scène de ces rapports, ce n'est pourtant pas le cas de leurs syndicats qui constituent moins de 1% des occurrences. De la même façon, les "communautés" – incluant la plupart du temps les premières nations pour les entreprises du secteur des ressources naturelles – aussi bien que "l'environnement", la

"nature" sont bien représentés, soit respectivement 16% et 9% des occurrences. Or, les ONGs, c'est-à-dire les organismes qui représentent concrètement ces entités idéalisées, ne constituent que 3% des occurrences. Ainsi, si un dialogue est amorcé avec les parties prenantes, il est exprimé de manière largement symbolique et il occulte les conflits vécus concrètement.

Par ailleurs, les parties prenantes que nous associons au développement durable, soient les communautés, l'environnement, la nature, les ONGs, les syndicats et groupes de pression, constituent environ 30% du total des occurrences discursives qui concernent les parties prenantes. Ces parties prenantes, qui relèvent de l'idéal de gouvernance du développement durable, sont également représentées par des photos de paysages naturels et d'animaux (ces photos constituent 14% de l'ensemble des photos de notre échantillon, lesquelles symbolisent le respect de l'environnement), de femmes (environ 7%; égalité des sexes), des enfants et des personnes âgées (environ 5%; respect des générations); considérations ethniques et pays en développement (environ 3%; équités entre les groupes et nations).

Les parties prenantes traditionnelles² constituent environ 14% des occurrences discursives. Aussi cinq des dix rapports de notre échantillon ne font aucune référence aux clients. Les références discursives aux experts comptent pour seulement 3% des occurrences, ce qui constitue une rupture considérable avec la logique d'affaires

2. À l'exception des employés, puisqu'ils peuvent être classés à la fois dans le paradigme traditionnel et dans le paradigme de développement durable dépendamment du type de relation que l'entreprise entretient avec eux. Aux fins du présent exposé, nous ne prenons pas pour acquis leur classement dans un ou l'autre de ces paradigmes.

dominante. Ce virage dans la logique d'affaires ne signifie pas pour autant que les entreprises ne sont plus centrées sur la performance financière, au contraire, le rapport de développement durable constitue pour elles une occasion de faire valoir les équipements et les produits de l'entreprise (ils constituent plus de 28% des photos représentées dans notre échantillon), de présenter un visage humain en introduisant des gestionnaires et des employés (qui constituent plus de 17% de notre échantillon), d'affirmer ses valeurs et de créer un sens communautaire (une expression du nous) (ce qui est particulièrement évident dans l'extrait du rapport de Petro Canada présenté ci-bas). C'est ainsi qu'un attachement de l'entreprise à l'innovation (une singularisation) prend forme.

"Nous

Respecterons toutes les lois et tous les règlements applicables

Appliquerons notre Code de pratiques commerciales

là où nous exerçons nos activités (...)

Mènerons nos activités commerciales de façon intègre"

(Petro Canada, extrait de son Rapport à la communauté)

Les actionnaires et les investisseurs constituent 7% des occurrences discursives qui concernent les parties prenantes, ce qui représente un faible pourcentage par comparaison à ce que l'on observe dans les rapports financiers. Une enquête portant sur des rapports annuels produits en 2001 par des entreprises canadiennes révèle en effet que plus 20% des références aux parties prenantes s'adressent aux actionnaires (Ohlsson, Tengblad, de Bakker, den Hond, Turcotte, 2005). Cet écart peut s'expliquer par le fait que les actionnaires ne constituent pas, après tout, le principal auditoire à qui s'adressent

les rapports de développement durable. Néanmoins, les actionnaires sont présents et cette présence implicite est fortement ressentie, comme nous le verrons plus loin avec l'analyse de la logique intégrative qui se veut une mise en relation des dimensions du développement durable. Ainsi, lorsque l'entreprise s'intéresse aux parties prenantes c'est souvent pour rappeler ses obligations envers ses actionnaires et limiter de manière implicite les attentes des autres parties prenantes.

Le discours et les photos répertoriés dans notre échantillon nous ont néanmoins permis de constater que l'entreprise s'adresse aux parties prenantes dans les termes de la durabilité. Ce qui est le premier signe d'un changement de paradigme en faveur du mode de gouvernance idéal proposé par le concept de développement durable, et constitue du même coup un indice de l'émergence de forces de transformation (*path creation*).

La manière dont les interactions avec les parties prenantes sont décrites dans les rapports nous a aussi permis de noter un changement de paradigme en faveur du développement durable. Les rapports de notre corpus contiennent un grand nombre de termes comme consultation, engagement, interaction, partenariat, collaboration, association, action concertée, respect, contribution, prendre part, partage de responsabilités, apprentissage interactif, changement de mentalité. Ces expressions, de concert avec les poèmes présentés plus loin, s'inscrivent dans la conceptualisation contemporaine de la performance sociale des entreprises et de l'idéal de gouvernance. Selon cette conceptualisation, agir en citoyen responsable et de manière durable signifie pour l'entreprise de s'impliquer dans des projets communautaires, plutôt que de devoir

assumer un vaste éventail de responsabilités, comme c'est le cas dans un style de gouvernance paternaliste (aussi observé par Labelle (2005)). La gouvernance contemporaine d'entreprise implique des interactions concrètes avec des acteurs et des organisations dans des contextes spécifiques (Bertels et Vredenburg, 2004). Ces résultats aussi sont le signe de la présence de forces de transformation (*path creation*).

"La collaboration pour un véritable changement (...)

L'expérience m'a enseigné que de bonnes relations contribuent tout autant au succès d'un projet que la discipline et les prouesses techniques

Surpasser les exigences réglementaires

Une gouvernance saine pour un brillant avenir

Sauvegarder notre réputation"

(TransCanada, extrait du poème)

"Notre position aujourd'hui

Conservation, protection de la forêt boréale

Partenariat avec WWF-Canada

Effort de conservation à Terre-Neuve

Les forêts à haute valeur de conservation

En un coup d'œil

Collaboration au programme des forêts modèles

La régénération des forêts

Certifications indépendantes

La certification environnementale est pratiquement terminée

(Abitibi-Consolidated, extrait du poème)

"Nos valeurs

Les gens font toute la différence

Intégrité, responsabilité, confiance et transparence, et travail d'équipe

Nos partenaires

L'innovation grâce à la collaboration

Partenariat avec les employés

(Alcan, extrait du poème)

3.2.2 Les dimensions du développement durable

La faible intégration des dimensions du développement durable, c'est-à-dire de l'économie, de l'environnement et de la société, de même que l'emphase mise sur une de ces dimensions au détriment des autres, mais aussi l'absence de certains éléments caractéristiques du développement durable, comme le rapport aux générations futures, témoignent de la présence de forces d'inertie (*path dependence*). À l'inverse, l'utilisation du concept de développement durable et l'intégration de ses dimensions sont le signe d'un phénomène de *path creation*. Ainsi, comme nos résultats le démontrent, les représentations du développement durable dans les rapports de notre échantillon témoignent de la double présence de forces d'inertie (*path dependence*) et de forces de transformation (*path creation*).

Nous avons également constaté que le nombre de références explicites au DD varient d'un rapport à l'autre, entre 0 et 53. Le développement durable est mis en relation avec d'autres développements, comme le développement économique, le développement urbain, le développement des jeunes, le développement technologique, le développement des compétences. Bien que nos conclusions méritent d'être nuancées compte tenu de la variabilité des résultats observés entre les rapports, les développements dont il est question s'apparentent davantage au paradigme de gestion traditionnelle. En effet, en regroupant les assertions touchant au développement des produits, économique, financier,

technologique, des affaires, des compétences et stratégique, nous dénombrons 60 occurrences. Tandis qu'en regroupant les assertions concernant le développement des communautés, des premières nations, urbain et régional, de la jeunesse et social, nous ne dénombrons que 28 occurrences. La logique de gestion traditionnelle domine les représentations du développement durable. Nous pouvons y voir un signe de la présence de forces d'inertie (*path dependence*).

Seulement trois rapports de notre échantillon ne font pas référence de manière explicite au développement durable, et deux d'entre eux appartiennent au secteur des services financiers. De manière générale, nous observons que les rapports des entreprises de services font davantage référence aux concepts de responsabilité sociale d'entreprise et de citoyen responsable. Dans la plupart des rapports de notre échantillon produits par les entreprises du secteur des ressources naturelles, une définition formelle du développement durable est donnée, souvent en référence au rapport Brundtland, au PNUE, au sommet de Johannesburg ou autres événements où a été débattu le concept de développement durable. Les trois dimensions du développement durable sont toujours présentes dans ces définitions, de même qu'il est toujours fait référence aux générations futures. Aussi (ou de manière alternative dans certains cas), les entreprises tentent néanmoins de définir le développement durable dans leurs propres termes, ce qui témoigne de ses efforts de singularisation. Par exemple, utilisant un diagramme de Venn pour représenter le développement durable où chacune de ses dimensions constitue un cercle qui croise les deux autres, Hydro Québec montre bien que ses activités sont intégrées au

développement durable et aux concepts qui y sont rattachés. Encore une fois, ce sont des traces de la présence de forces de transformation (*path creation*).

Nous avons également noté dans ces efforts d'appropriation du concept de DD, que ce soit à l'égard de ses trois dimensions ou du rapport aux générations futures, que la réalisation de performances économiques à court terme est présentée comme une condition préalable à l'atteinte des objectifs de durabilité. Examinons quelques-uns de ces exemples. Pour Alcan, " La durabilité consiste à: améliorer nos performances – accroître les avantages économiques et sociaux, réduire les incidences environnementales de nos activités à court et à long terme, devenir une entreprise plus rentable et plus compétitive." (Alcan, 2003, p. A2). Cette description du développement durable débute et se termine par des considérations économiques. Aussi, dans une figure tirée du rapport d'Hydro Québec, les trois dimensions du DD aussi bien que l'implication des parties prenantes apparaît à la base d'une pyramide; au sommet figurent la création de valeur et la croissance; et une flèche partant de la base vers le sommet symbolise le développement durable. Le développement durable est présenté comme un moyen d'atteindre un objectif de création de valeur et de profit pour l'entreprise. Pour Shell singulariser le développement durable consiste à y voir un moyen « d'offrir un rendement concurrentiel aux actionnaires, satisfaire les besoins énergétiques des clients, protéger l'environnement et favoriser la prospérité des collectivités où elle est présente » (Shell, 2003, p. 4). Encore une fois, la dimension économique domine les deux autres.

"Durabilité

Durabilité d'entreprise (...)

Valeurs de l'entreprise

La durabilité – un retour sur notre investissement
Les dix avantages principaux de la durabilité d'entreprise
Chiffres d'affaires (...)"
(Alcan, extrait de poème)

De plus, comme nous l'observons dans notre échantillon, la dimension économique qui consiste du point de vue du développement durable à créer de la valeur pour l'ensemble de la société (niveau macro économique) est traduite dans les rapports de DD par la création de valeur pour l'entreprise et la performance financière (niveau micro économique). Cette traduction résulte de l'attachement par lequel l'entreprise adopte, et du même coup adapte, le discours du DD. Il s'agit du même coup d'un signe de la présence de forces d'inertie (*path dependence*).

Mais comment le discours de durabilité peut-il être adopté alors que la dimension financière demeure le principal objectif? Cela est possible à travers une logique intégrative (Hoffman, 1999), qui se reflète dans l'affirmation de la croyance en une possible réconciliation des dimensions environnementale, sociale et économique du développement durable. La logique intégrative associée au concept de DD engendre un changement radical dans la façon de concevoir l'interrelation entre les dimensions sociale et environnementale, d'une part, et avec la dimension économique, d'autre part, car selon la logique distributive, ce qui est gagné d'un côté doit nécessairement être perdu de l'autre.

Afin de voir laquelle de ces deux logiques domine notre échantillon, les assertions des rapports de DD qui sont l'expression de la logique intégrative ont été codées et

comptées. Par exemple, la phrase suivante exprime une logique intégrative et plus précisément une réduction de coût: "L'utilisation efficace des ressources naturelles, l'énergie, le sol et l'eau par exemple, réduit nos coûts et respecte les besoins des générations de demain." (Shell Canada, 2003, p. 29) Nous avons suivi la même procédure en ce qui concerne la logique distributive. Par exemple, la phrase suivante est l'expression d'une logique distributive et plus précisément d'une restriction des activités: "Après avoir consulté longuement les groupes écologistes et les autres intéressés de la région, nous avons volontairement réduit nos activités dans de nombreux secteurs" (Shell Canada, 2003, p. 29). Les résultats de cette analyse sont présentés de manière globale dans le tableau 3, où la logique intégrative domine largement le discours (546 occurrences contre 49). Cette domination de la logique intégrative est un signe de la présence de forces de transformation (*path creation*) en faveur du développement durable.

{Insérer le tableau 3 ici}

Nous pouvons observer que l'éco-efficience et l'innovation technologique sont les plus importantes catégories d'assertions avec respectivement 92 et 64 respectivement. Nous en avons dénombré tout autant (environ 40) en ce qui concerne de meilleures performances environnementales, santé et sécurité, aussi bien que la réduction des risques et la réduction des coûts. Ces cinq plus importantes catégories, en terme de quantité d'occurrences, s'apparentent à la logique d'affaires traditionnelle obsédée par l'efficience, fascinée par l'innovation technologique et en quête de réduction des coûts et du risque.

Ainsi, nous pouvons y voir à nouveau un processus d'attachement de l'entreprise, de même qu'une indication de la présence de forces d'inertie (*path dependence*).

Pourquoi l'expression de la logique distributive est-elle minoritaire? Comme nous l'avons dit plus tôt, il s'agit probablement du résultat d'une nouvelle norme, d'une nouvelle façon d'expliquer le monde, en accord avec le paradigme de DD. Mais il pourrait aussi y avoir des situations où ce qui est bon pour l'environnement et la société ne soit pas bénéfique pour la performance financière de l'entreprise. Évidemment, dans plusieurs cas l'entreprise n'est pas obligée de divulguer de l'information qui porterait préjudice à sa réputation, à propos de comportements non-conformes à la réglementation. En effet, en analysant en détail les énoncés de la logique distributive, nous remarquons que plus de la moitié des occurrences (29 sur 49) sont de type "réglementation". Cette forme de divulgation n'est donc pas très populaire, surtout lorsqu'elle se rapporte aux mauvais coups de l'entreprise. À l'inverse, mentionner qu'elle a respecté la loi est un moyen pour une entreprise de faire la démonstration qu'elle se comporte en citoyenne responsable et qu'elle respecte ses obligations, comme nous le voyons dans l'exemple suivant: "Ces programmes vont permettre à l'entreprise de se conformer à la nouvelle réglementation fédérale sur la gestion des émissions liées au réchauffement de la planète". (Shell Canada, 2003, p. 18).

Cela met au jour une limite importante des rapports de DD comme mécanisme de divulgation: comme il s'agit d'un mode de divulgation volontaire, les informations qui peuvent nuire à la réputation de l'entreprise ne sont pas divulguées. Le rapport de DD,

comme initiative volontaire, pourrait donc être considéré comme un mécanisme sous-optimal par rapport à l'objectif de divulgation.

La dernière composante des représentations du DD de notre échantillon dont nous allons discuter met en opposition le processus de gestion du développement durable par rapport à ses résultats. En effet, le développement durable est présenté par les entrepreneurs sociaux comme un processus d'apprentissage et d'amélioration continue. Il est notamment présenté comme tel par la GRI qui se présente modestement comme un chantier et un guide "*work in progress*". Il encadre la production de rapports de DD dans un esprit d'apprentissage par l'action (GRI, p. i), ce qui correspond largement à la manière dont les entreprises de notre échantillon présentent le DD. "La durabilité n'est pas une destination. C'est une trajectoire (*journey*) où l'apprentissage et le changement sont constants" (Alcan, extrait de poème). Cela témoigne de la présence de forces auto-réflexives de transformation (*path creation*).

Conclusion

Des entrepreneurs sociaux font la promotion de la production de rapports de développement durable afin d'amener les entreprises à divulguer de l'information sur leur performance sociale. Proposant un cadre de référence pour la divulgation, ces entrepreneurs contribuent à l'amélioration de la gouvernance et à l'adoption par les entreprises de pratiques de durabilité. Ils espèrent ainsi opérer une *mindful deviation*. Or seulement quelques entreprises produisent un rapport de DD. Nous les avons analysés comme des artefacts de la double présence de forces d'inertie (*path dependence*) et de

forces de transformation (*path creation*). Nous avons en effet relevé des indices de ces deux forces qui sont en tension et déterminent la composition des rapports de durabilité vus comme une innovation sociale. Le tableau 4 présente une synthèse de ces résultats.

{ Insérer le tableau 4 ici }

En quoi avons-nous reconnu des traces d'inertie (*path dependence*)? D'abord dans le fait que les indicateurs les plus utilisés dans les rapports de DD sont ceux qui sont largement utilisés le monde des affaires, comme les indicateurs financiers. Deuxièmement, si plusieurs indicateurs sociaux et économiques de la GRI ont été mobilisés dans notre échantillon, ils l'ont été de manière non-systématique et l'information divulguée à leur propos est superficielle et elle s'inscrit dans une optique de processus plutôt que de résultat. Troisièmement, en ce qui concerne la gouvernance et les relations avec les parties prenantes, peu d'assertions concernent des parties prenantes concrètes, comme des syndicats ou des ONGs. Ce qui occulte du coup les conflits potentiels avec des groupes spécifiques, alors que cette information est pertinente pour évaluer la performance de l'entreprise en matière de développement durable. Quatrièmement, les rapports de DD constituent une occasion pour les entreprises de présenter leurs produits, leurs gestionnaires, leurs employés et elles-mêmes, évidemment leurs bons coups. Cinquièmement, bien que le développement durable soit la formule de développement la plus exprimée, les autres références au développement se rattachent à la logique d'affaires traditionnelle. Sixièmement, la dimension économique du développement durable domine les deux autres (sociale et économique) et elle est traduite

en performance financière de l'entreprise. Septièmement, si une logique intégrative des trois dimensions du développement durable est exprimée, l'expression de cette logique est dominée par une fascination pour l'innovation technologique et une quête d'efficacité.

Plusieurs indications d'inertie (*path dependency*) limitent de manière importante ces rapports et en font un produit sous-optimal pour les parties prenantes qui souhaitent évaluer la performance d'une entreprise en matière de développement durable. La superficialité des informations présentées à propos de la plupart des indicateurs et l'absence ou la quasi absence de mesure des externalités et d'information sur les mauvais coups rend pratiquement impossible l'évaluation d'une entreprise par un investisseur éthique ou un consommateur responsable, en vue d'une prise de décision systématique. Tout comme pour un investisseur traditionnel, on peut se demander ce que l'on peut tirer d'un tel amalgame d'information non-conforme d'une entreprise à l'autre et laissant ainsi peu de possibilité de comparaison. Mais peut-être que pour un investisseur traditionnel, le seul fait de produire un rapport de développement durable témoigne de la capacité pour une entreprise de se conformer aux normes, d'être à l'avant garde des nouvelles tendances et de gérer ses parties prenantes, autrement dit de mettre en oeuvre les meilleures pratiques de gestion. Or d'autres recherches sont requises pour voir de quelle manière les lecteurs interprètent l'information contenue dans les rapports de développement durable.

Nous avons également retracé des signes de transformation (*path creation*). Premièrement par la fréquence des références à la GRI, voire même dans l'utilisation de

ses indicateurs de mesure et de d'autres indicateurs qui s'en inspirent. Deuxièmement dans les références symboliques aux parties prenantes du paradigme de DD, comme les communautés, la nature et les générations futures. Troisièmement dans l'expression d'une conceptualisation coopérative et partenariale de la gouvernance. Quatrièmement dans les définitions du développement durable et dans son intégration aux activités de l'entreprise. Cinquièmement dans la domination de la logique intégrative, qui constitue dans notre échantillon la création et la recréation d'une allégorie de la réconciliation entre les dimensions économique, sociale et environnementale. Ce qui témoigne aussi de la présence de forces auto-réflexives de transformation (*path creation*), par l'emphase qui est mise sur la gestion progressive du DD et sa divulgation, vu comme un processus d'apprentissage et d'amélioration continue dans un contexte de dialogue transparent avec les parties prenantes.

Que pouvons-nous conclure sur les pratiques de développement durable observées? Qu'il subsiste un écart important entre d'une part les objectifs des entrepreneurs sociaux pour un dialogue transparent sur la performance des entreprises en matière de durabilité (ou son absence) et le discours intégré présenté dans les rapports de DD et d'autre part le discours actuel peu normalisé et qui demeure silencieux un bon nombre d'informations pertinentes, que ce soit pour des raisons stratégiques ou bien à cause du manque d'expertise ou de ressource pour produire cette information. Néanmoins, résultant des efforts entrepreneurs sociaux pour créer une *mindful deviation* au risque de voir l'innovation opérer une dérive (*spinning out of control*), nous avons observé l'émergence d'un nouveau marché d'information sur la performance de DD. Est-

ce le début d'une pratique émergente qui va s'améliorer et devenir une pratique dominante dans vingt, cinquante ou cent ans d'ici? Il est impossible d'apporter une réponse crédible à cette question pour le moment.

Les questions suivantes constituent des questions incontournables pour des recherches futures. Quels sont les déterminants de la production de rapports de développement durable par les entreprises? Est-ce que des facteurs coercitifs sont nécessaires pour étendre l'adoption de cette pratique volontaire? Si oui, comment et qui devrait exercer ce contrôle? Quelles sont les difficultés rencontrées par les producteurs de rapports de DD? Quelle est l'utilité pour les lecteurs de l'information présentée dans les rapports de DD?

Bibliographie

Acquier, A. et Aggeri, F. 2004, «Emerging institutions embedded in knowledge dynamics: an analysis of market-framing processes in the field of Corporate Social Responsibility», *Working paper* du CGS, École des mines de Paris.

Anderson, C. J. and Imperia, G. 1992, «The corporate annual report: a photo analysis of male and female portrayals», *The Journal of Business Communication*, Vol. 29, No. 2, pp. 113-129.

Beattie, V., Fearnley, S. and McInnes, W. 2004, «A methodology for analyzing and evaluating narratives in annual reports: A comprehensive descriptive profile and metrics for disclosure quality attributes», *Accounting Forum*, Vol. 28, pp. 205-36.

Beattie, V. et Jones, M. J. 2002, «The impact of graph slope on rate of change judgments in corporate reports», *Abacus*, Vol. 38, No. 2, pp. 177-200.

Bertels, S. et Vredenburg, H. 2004, «Broadening the Notion of Governance from the Organisation to the Domain: A Study of Municipal Water Systems in Canada», *The Journal of Corporate Citizenship*. Vol. 15, pp. 33-47.

Bonson, E. and Escobar, T. 2002, «A survey on voluntary disclosure on the Internet. Empirical evidence from 300 European Union companies», *International Journal of Digital Accounting Research*, Vol. 2, No. 3, pp. 27- 52.

Botosan, C. A. and Plumlee, M. A. 2002, «A re-examination of disclosure level and the expected cost of equity capital», *Journal of Accounting Research*, Vol. 40, No. 1, pp. 21-41.

Brown, N. and Deegan, C. 1998, «The public disclosure of environmental performance information – a dual test of media agenda setting theory and legitimacy theory», *Accounting and Business Research*, Vol. 29, No. 1, pp. 21-42.

Cashore, B. 2002, «Legitimacy and the privatization of environmental governance», *Governance-an International Journal of Policy and Administration*, Vol. 15, No. 4, pp. 503-529.

Callon, M. et Muniesa, F. 2003, «Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul», *Réseaux*, Vol. 21, No. 122, pp.189-232.

Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. 2001, *Agir dans un monde incertain*. Paris: Seuil.

Callon, M. 1989, *La science et ses réseaux*. Paris: La Découverte.

Callon, M. 1986, «Some elements of a sociology of translation: Domestication of the scallops and the fisherman of St Brieux Bay», in John Law (ed.) *Power, Action and Belief: A New Sociology of Knowledge ?* London: Routledge and Kegan Paul, pp. 196-229.

Capron, M. et Quairel, F. 2003, «*Reporting sociétal: limites et enjeux de la proposition de normalisation internationale "Global Reporting Initiative"*», Communication à l'Association Française de Comptabilité.

Clatworthy, M. and Jones, M. 1997, «Accounting narratives: the future is rosy», *Management Accounting*, Vol. 75, No. 7, pp. 46.

Cormier, D. and Magnan M. and Van Velthoven, B. 2005, «Environmental disclosure quality: do firms respond to economic incentives, publics pressures or institutional conditions?», *European Accounting Review*, Vol. 14, No. 1, pp. 1-37.

Cooper, D. and Sherer, M. 1984, «The value of corporate accounting reports: arguments for a political economy of accounting», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 9, No. 3/4 , pp. 207-232.

Cormier, D. and Magnan M. 2004, «The impact of the Web on information and communication modes: the case of corporate environmental disclosure», *International Journal of Technology Management*, Vol. 27, No. 4, pp. 393-416,

Courtis, J.K. 2004, «Corporate report obfuscation: artefact or phenomenon?», *The British Accounting Review*, Vol. 36, No. 3, pp. 291-312.

De Bellefeuille, S., Turcotte, M.-F. 2005, «Le code de conduite de Gildan Inc – Chronique d'une firme du textile aux prises avec les nouveaux mouvements sociaux économiques», In Salmon, A. et M.-F. Turcotte (eds.), *Responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise*, Presses de l'Université du Québec, pp. 27-45.

den Hond, F. et de Bakker, F. 2007, «Ideologically motivated activism. How activist groups influence corporate social change», *Academy of Management Review* (Special Issue on the Politics of Corporate Social Change) (Forthcoming).

Frenkel, S. J. and Scott D. 2002, «Compliance, Collaboration, and Codes of Labor Practice: The Adidas Connection», *California Management Review*, Vol. 45, No. 1, pp. 29-49.

Gabriel, P. et Gabriel. P. 2004, «Diffusion du *sustainability* dans le monde des affaires, un schéma conventionnel», *Revue Française de Gestion*, Vol. 30, No. 152, pp. 199-213.

Garud, R. et Karnøe, P. 2001, «Path Creation as a Process of Mindful Deviation», in Garud, R. and Karnøe, P. (eds), *Path dependence and creation*. Lawrence Earlbaum Associates, pp. 1-38.

Global Reporting Initiative, 2002, *Sustainability Reporting Guidelines*, www.globalreporting.org.

Håkansson, H. et Waluszewski, A. 2002, «Path dependence: restricting or facilitating technical development?», *Journal of Business Research*, Vol. 55, pp. 561-570.

Hoffman, A. 1999, «Institutional Evolution and Change: Environmentalism and the U.S. Chemical Industry». *Academy of Management Journal*. Vol. 42, No. 4, pp. 351-371.

Jensen M. & Meckling, W. 1976, «Theory of the firm: managerial behaviour, agency cost, and ownership structure», *Journal of Financial Economic*, pp. 305-360.

Labelle, F. 2005, *La PSO (Performance sociale organisationnelle) comme convention sociale entre l'entreprise et son milieu: le cas d'Alcan au Sagueney-Lac-Saint-Jean*, Thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.

Laine, M. 2005, «Meaning of the term 'sustainable development' in Finnish corporate disclosures», *Accounting Forum*, Vol. 29, No. 4, pp. 395-413.

Latour, B. 1987, *Science in Action: How to Follow Scientists and Engineers Through Society*. Milton Keynes, Open University Press.

Leventis S. and Weetman, P. 2004, «Timeliness of financial reporting: applicability of disclosure theories in an emerging capital market», *Accounting and Business Research*, Vol 34, No. 1, pp. 43-56.

Mather, D., Mather, P. and Ramsay, A. 2005, «An investigation into the measurement of graph distortion in financial reports», *Accounting and Business Research*, Vol. 35, No. 2, pp. 147-160.

Miles, M. B. et Huberman, A.M. 1991, *Analyse des données qualitatives : recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck Université.

Neu, D, Warsame, H. and Pedwell, K. 1998, «Managing public impressions: environmental disclosures in annual reports», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 23, No. 3, pp. 265-282.

O'Dwyer, B. 2003, «Conceptions of corporate social responsibility: the nature of managerial capture», *Accounting, Auditing & Accountability Journal*, Vol. 16, No. 4, pp. 523-557.

Ohlsson, C., Tengblad, S., de Bakker, F., den Hond, F., Turcotte, M.-F. 2005, «Corporate Social Responsibility: A Three Country Comparative Study of the Evolution of a Corporate Discourse over Time», *Proceedings of the International Association of Business and Society* (Santa Rosa, California).

O'Rourke, D. 2004, *Community-driven regulation*. Cambridge: MIT Press.

Patten, D.M. 1992, «Intra-industry environmental disclosure in response to the Alaskan Oil Spill: a note on legitimacy theory», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 17, pp. 471-475.

Puxty, A. G. 1986, «Social accounting as immanent legitimation: a critique of a technicist ideology», *Advances in Public Interest Accounting*, Vol. 1, pp. 95-111.

Richardson, A. J. 1987, «Accounting as a legitimating institution», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 12, pp. 341-355.

Ross, S.1979, «Disclosure regulation in financial markets: Implication of modern finance theory and signalling theory», In F.P. Edwards (ed.), *Issues in Financial Regulation*, New York: Mc Graw-Hill.

Smith, M. and Taffler, R.J. 2000, «The chairman's statement – A content analysis of discretionary narrative disclosures», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol. 13, No. 5, p. 624-647.

Smith, M. and Taffler, R.J. 1996, «Improving the communication of accounting information through cartoon graphics», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol. 9, No. 2, p. 68-85.

So, S. and Smith, M. 2002, «Colour graphics and task complexity in multivariate decision making», *Accounting, Auditing and Accountability Journal*, Vol. 15, No. 4, pp. 565-94.

Springett, D. 2005, «Structural limits to sustainable development: managers and progressive agency», *Int. J. Innovation and Sustainable Development*, Vol. 1, Nos.1/2, pp. 127-152.

Stack, M. et Gartland, M. P. 2003, «Path Creation, Path Dependency, and Alternative Theories of the Firm», *Journal of Economic Issues*, Vol. XXXVII, No. 2, pp. 487-494.

Stratos in collaboration with Alan Willis & Associates, 2003, *Building Confidence: Corporate Sustainability Reporting in Canada*, www.stratos-sts.com.

Tinker, A. M. 1980, «Towards a political economy of accounting: an empirical illustration of the Cambridge controversies», *Accounting, Organizations and Society*, Vol. 5, No. 1, pp. 147-160.

Xiao, J. Z., Yang, H. and Chow, C. W. 2004, «The determinants and characteristics of voluntary Internet-based disclosures by listed Chinese companies», *Journal of Accounting and Public Policy*, Vol. 23, No. 3, pp. 191-225.

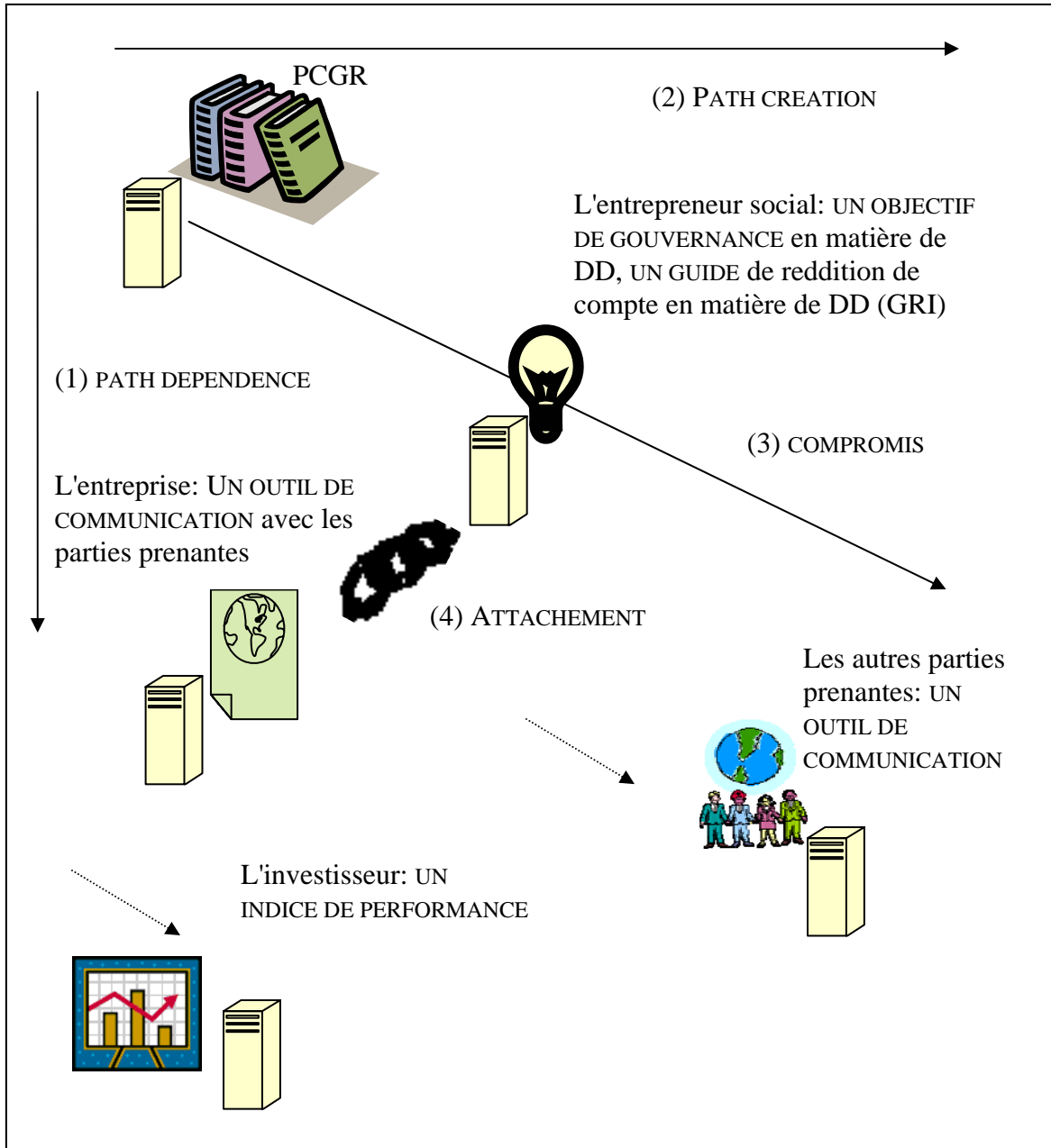


SCHÉMA 1: L'innovation sociale change de mains à travers un réseau constitué d'agences calculatrices pour définir un nouvel espace de calcul et procéder à une trajectoire qualifiée de *path creation*.

TABLEAU 1 : Corpus des entreprises

Entreprise		Informations sur l'entreprise			Nom du rapport		Année du rapport
		Secteur d'activités RN / S ²	Chiffre d'affaire (en millions de \$)	Nb d'employés	Titre	Sous-titre	
1	Abitibi-Consolidated	RN	5 122	14 000	Rapport de développement durable	N/A	2003
2	Alcan	RN	12 540	52 000	Rapport sur la durabilité d'entreprise	Alcan en route vers la durabilité	2002 ¹
3	Banque nationale du Canada	S	3 114	17 000	Bilan social 2003	N/A	2003
4	Financière Manuvie	S	16 532	35 000	Déclaration de contribution à la collectivité	Des promesses qui font notre force	2003
5	Groupe Financier Banque TD	S	732	42 490	Rapport sur les responsabilités 2003 du Groupe Financier Banque TD	L'avenir compte...	2003
6	Hydro-Québec	RN	12 153	18 317	Rapport de développement durable	Des gestes pour demain	2003
7	Manitoba Telecom Service	S	927	7 000	MTS 2003 Green Report	A report on MTS's environmental commitment, performance, initiatives and programs	2003
8	Petro-Canada	RN	10 374	4 800	Rapport à la collectivité	Petro-Canada Notre responsabilité sociale, en engagement	2003
9	Shell Canada limitée	RN	7 314	4 000	Rapport sur le développement durable	Vers le développement durable	2003
10	TransCanada	RN	5 214	2 450	Bilan social	Écouter, apprendre, répondre	2003

1. Le rapport de DD de 2003 d'Alcan n'était pas disponible au moment d'effectuer cette recherche.

2. RN= Entreprise du secteur des ressources naturelles; S=Entreprise de service

TABLEAU 2: Données spécifiques recueillies à l'aide des techniques inductive et déductive

Photos, proportion de chaque type de photos selon nombre total de photos et format.
Occurrence des parties prenantes.
Nombre de photos et espace occupée dans le rapport de chaque partie prenante pour les entreprises de ressources seulement.
Nombre de photos et espace occupée dans le rapport de chaque partie prenante pour les entreprises de services seulement.
Comparaison du nombre total de photos des entreprises de ressources et de services pour chaque partie prenante.
Photos, proportion par nombre de pages du rapport.
Signification et occurrence de chaque indicateur économique sur l'ensemble des rapports.
Signification et occurrence de chaque indicateur environnemental sur l'ensemble des rapports.
Signification et occurrence de chaque indicateur de société sur l'ensemble des rapports.
Total indicateurs économiques de DD des entreprises de ressources vs des entreprises de services.
Total indicateurs environnementaux de DD des entreprises de ressources vs des entreprises de services.
Total indicateurs de société de DD des entreprises de ressources vs des entreprises de services.
Type de référence au GRI.
Définitions de développement et % de l'importance du terme développement durable sur nombre total de développement pour chaque rapport.
Code de conduites.
Logique intégrative vs. Logique distributive.
Mesures de logique intégrative de chaque entreprise.
Mesures de logique distributive de chaque entreprise.
Exemples de mesures répondant à un indicateur de développement durable pour Shell et Hydro-Québec.

TABLEAU 3: Logique intégrative et logique distributive

Firm	Logique intégrative ¹ (Nombre d'occurrences)	Logique distributive ² (Nombre d'occurrences)
Abitibi-Consolidated	23	5
Alcan	251	1
National Bank of Canada	8	0
Manulife Financial	30	3
TD Bank Financial Group	29	5
Hydro-Québec	37	0
Manitoba Telecom Service	38	5
Petro-Canada	29	12
Shell Canada Limited	42	12
TransCanada	59	6
Total	546	49

1. Les arguments pour la logique intégrative sont éco-efficience (flux de matériel et autres); technologie / innovation; environnement, santé et sécurité; réduction des risques; réduction des coûts; réputation; performance financière; motivation des employés; macro-économie; analyse du cycle de vie / contrôle des fournisseurs; occasions d'affaires; réduction des risques pour les employés; appui à des causes sociales; avantages concurrentiels; conditions de financement.

2. Les arguments pour la logique distributive sont la réglementation nationale, les externalités, les accords internationaux, les pénalités, les amendes, les restrictions d'activités, l'application volontaire de normes, les accords bilatéraux avec les autochtones, la gestion des risques environnementaux.

TABLEAU 4: Indicateurs de *path dependence* et de *path creation* dans les rapports de DD de notre échantillon

	<i>Path dependence</i>	<i>Path creation</i>
Institutionnalisation de la GRI	<ul style="list-style-type: none"> • Usage répandu d'indicateurs économiques et financiers • Information superficielle ou description de processus plutôt que de mesures d'indicateurs sociaux et environnementaux de la GRI • Peu de mesures d'externalités 	<ul style="list-style-type: none"> • Références à la GRI • Utilisation des indicateurs de la GRI ou d'indicateurs qui s'en inspirent
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de références à des parties prenantes concrètes, comme les syndicats et les ONGs • Un occasion de présenter les produits, les employés et les gestionnaires de l'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> • Dominance des références symboliques aux parties prenantes représentatives du DD • Expression d'une relation multiple et collégiale avec les parties prenantes
Représentations du DD	<ul style="list-style-type: none"> • Représentation d'affaires du développement durable • Primauté de l'économie sur les autres dimensions • Dimension économique (niveau macro) traduite en performance financière (niveau micro) 	<ul style="list-style-type: none"> • DD défini à partir de ses dimensions économique, environnementale et sociale, mais aussi par rapport aux générations futures • Représentation des pratiques d'affaires en fonction de la logique du DD
Logique	<ul style="list-style-type: none"> • Dominance de l'efficacité et de l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Dominance de la logique intégrative
Résultats versus processus	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'information sur les mauvais coups 	<ul style="list-style-type: none"> • Accent mis sur le processus d'apprentissage et la trajectoire